



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/SC.1/2003/7
5 août 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports routiers

(Quatre-vingt-dix-septième session, 28-30 octobre 2003,
point 8 de l'ordre du jour)

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2004-2008

Note du secrétariat

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner son projet de programme de travail pour la période 2004-2008, et notamment déterminer s'il convient de conserver le rang de priorité attribué aux divers éléments du programme et se pencher sur les résultats escomptés pour la prochaine période biennale, c'est-à-dire d'ici à 2004/2005.

Le texte que le secrétariat propose de supprimer est biffé; les adjonctions sont en caractères gras.

ACTIVITÉ 02.2: TRANSPORT ROUTIER

02.2.1 Infrastructure routière

ACTIVITÉS PERMANENTES

I. Application et amendement de l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR)

Exposé succinct: Pour adapter le réseau routier européen aux besoins futurs et pour l'étendre aux pays d'Asie centrale et du Caucase membres de la CEE, le Groupe de travail des transports routiers (SC.1) prendra les mesures nécessaires en vue de faire appliquer l'Accord et de modifier s'il y a lieu ses dispositions concernant, en particulier, la structure du réseau et sa numérotation (annexe I), les normes techniques applicables (annexe II) et l'information et la sécurité des usagers, compte tenu de l'évolution des flux de trafic.

Travail à faire:

- a) Examen de l'AGR compte tenu des nouveaux flux de trafic ~~en vue d'introduire dans le réseau de routes E les grandes liaisons routières internationales des États d'Europe orientale, d'Asie centrale et du Caucase membres de la CEE.~~

Résultats escomptés d'ici ~~2002-2003~~ **2004-2005**: Adoption d'amendements à l'annexe I à l'AGR, y compris la création de nouvelles routes E ~~en Asie centrale et dans le Caucase.~~
Publication d'une nouvelle carte du réseau.

Priorité 1

- b) Examen de l'AGR en vue de renforcer les dispositions et les règles de l'AGR qui ont des incidences sur la sécurité routière, la protection de l'environnement et les économies d'énergie.

Résultats escomptés d'ici ~~2002-2003~~ **2004-2005**: **Lancement de la procédure d'application** ~~Adoption d'~~ amendements à l'annexe II à l'AGR relatifs à la sécurité, y compris la sécurité dans les tunnels et les critères de protection de l'environnement.

Priorité 1

II. Projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM)

Exposé succinct: Pour contribuer à la construction, l'entretien et l'exploitation du réseau TEM dans le cadre d'une infrastructure routière internationale intégrée, le Groupe de travail des transports routiers poursuivra sa coopération étroite avec le TEM.

Travail à faire:

- a) Évaluation des progrès accomplis et escomptés dans la réalisation du projet TEM et examen des possibilités de contribuer à son extension (par exemple, transport combiné, financement).

Résultats escomptés d'ici ~~2002-2003~~ **2004-2005**: **Surveillance** ~~Orientation dans le cadre~~ du développement du projet TEM.

Priorité 2

02.2.2 Harmonisation des prescriptions applicables aux opérations de transport international par route et facilitation de ces opérations

Exposé succinct: Pour simplifier et harmoniser les prescriptions concernant le transport international par route et la facilitation de ces opérations, le Groupe de travail des transports routiers élaborera et mettra à jour, si besoin est, les instruments internationaux appropriés et étudiera certains aspects du transport international de voyageurs et de marchandises par route, concernant en particulier la facilitation du transport routier entre l'Europe orientale et l'Europe occidentale ainsi que la simplification et l'harmonisation des procédures administratives et de la documentation.

Travail à faire:

- a) Mise en œuvre de l'Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR).

Résultats escomptés d'ici ~~2002-2003~~ **2004-2005**: **Lancement de la procédure de mise en œuvre** ~~Adoption d'un~~ **ensemble d'amendements à l'AETR en vue de l'inscription dans l'AETR du nouveau tachygraphe numérique. Alignement de l'AETR sur les nouvelles dispositions adoptées par l'Union européenne concernant la réglementation des temps de conduite et de repos des conducteurs professionnels. Organisation, éventuellement, d'une nouvelle journée d'information sur le tachygraphe numérique.**

Priorité 1

- b) Examen des questions liées au système de la carte internationale d'assurance automobile (Carte verte).

Résultats escomptés d'ici ~~2002-2003~~ **2004-2005**: Adhésion accrue au système de la Carte verte.

Priorité 2

- c) Promotion de l'harmonisation des mesures fiscales et autres, en vue d'éviter toute pratique discriminatoire dans le transport routier international.

Résultats escomptés d'ici ~~2002-2003~~ **2004-2005**: Élaboration de propositions concernant l'harmonisation des mesures fiscales et autres dans le transport routier international.

Priorité 2

ACTIVITÉS DE DURÉE LIMITÉE

- d) ~~Élaboration d'une n~~ Nouvelle version révisée de la Résolution d'ensemble sur la facilitation des transports routiers internationaux (R.E.4).

Résultats escomptés d'ici ~~2002~~ **2004**: ~~Consensus sur~~ **Diffusion, sous une forme modernisée, de la nouvelle version de la R.E.4 (2000-2001) adoptée.**

Priorité 1

- e) Examen des difficultés, des possibilités et des faits nouveaux en matière de facilitation du franchissement des frontières et examen des possibilités de prendre des mesures efficaces, autres que juridiques, concernant le passage des frontières et les aménagements aux frontières dans le transport routier entre l'Europe orientale et l'Europe occidentale.

Résultats escomptés d'ici ~~2002-2003~~ **2004-2005**: Coopération avec le Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports (WP.30) en ce qui concerne certains aspects de la nouvelle annexe 8 proposée à la Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières, tels qu'un certificat international de pesage des véhicules et un certificat de contrôle technique.

Priorité 1

- d) Révision de la Convention relative au contrat de transport international de voyageurs et de bagages par route (CVR) afin qu'elle soit plus largement acceptée par les gouvernements.

Résultats escomptés d'ici ~~2002-2003~~ 2004-2005: ~~Décision sur l'approche à adopter pour~~ **Relance éventuelle des travaux de** la révision de la CVR ~~ou identification des obstacles à la réforme.~~

Priorité 3

- e) Examen de la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR) en vue de l'incorporation de l'échange de données informatisé (EDI), dans les procédures CMR.

Résultats escomptés d'ici ~~2002-2003~~ 2004-2005: ~~Décision concernant l'a~~Adoption d'un **nouveau** protocole à la CMR introduisant l'EDI.

Priorité 1

- ~~f) Examen d'autres instruments juridiques en vigueur concernant le transport routier (par exemple les conventions relatives au régime fiscal des véhicules routiers effectuant des transports internationaux), en vue de vérifier s'ils sont toujours applicables.~~

~~Résultats escomptés d'ici 2002-2003: Évaluation des conventions et stratégies restées inappliquées, pour raviver l'intérêt et stimuler l'adhésion à celles-ci.~~

Priorité 3

- f) Analyse de la mise en œuvre des accords et conventions de la CEE en rapport avec les transports.**

Résultats escomptés d'ici 2004-2005: Relance d'une étude visant à évaluer la mise en œuvre des différents accords et conventions concernant le transport routier par les Parties contractantes.
